

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 17 septembre 2026

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 10/09/2026

Délibération N° D-2026-1709-16

Membres présents : 37 membres

Mesdames Valentine ERNE-HEINTZ, Anne-Marie KRAEMER, Christelle MICHEL, Sylvie DOTT, Mireille ROTH, Lucienne FACHINGER, Aurélie DYEUL, Valérie WANKMULLER, Josiane CODEX, Béatrice DEBES, Adeline DURAND, Claudine HUCKERT, Muriel BECK, Nathalie GEIGER.

Messieurs Freddy BOHR, Matthieu MARTINI, Gaston BURGER, Yannick LITTNER, Pierre LUTTMANN, Jacques WURTZ, Laurent KRIEGER, Pierre OSTER, Alfred SCHMITT, Christian SCHREINER, Alain GROSSKOST, Jean-Luc HELLER, Alain ALBRECHT, André JACOB, Jacky WAGNER, Jean-Luc TOUSSAINT, Pierre HERMANN, Paul TRIEBEL, Denis FIX, Mathieu EHRHART.

Mme Carole BACH a donné pouvoir à M Pierre HERMANN pour voter en son nom.

Mme Christine BLÜCHER a donné pouvoir à M Mathieu EHRHART pour voter en son nom.

Objet : Tarifs de remplacement des équipements de pré-collecte des déchets ménagers et badge d'accès en déchetterie

M. le Président rappelle aux membres du Conseil que dans le cadre du fonctionnement du service des déchets ménagers, un certain nombre de services sont facturés aux redevables. Il s'agit en particulier du remplacement de bacs de collecte, de badges d'accès aux déchetteries ou encore des verrous et/ou clés des bacs, lorsque ce remplacement est rendu nécessaire en-dehors d'une usure normale : perte ou vol, poubelle ou verrou cassé, badge perdu ou cassé, etc.

Dans ces cas de figure, une contribution est demandée aux usagers du service pour couvrir les frais de remplacement.

Afin de tenir compte de l'évolution des coûts de remplacement au cours des dernières années particulièrement inflationnistes, il est proposé de faire évoluer les tarifs de la manière suivante :

Désignation	Coût actuellement facturé	Proposition nouveaux tarifs
Bac de 120 l. sans verrou	30,00 €	40,00 €
Bac de 120 l. à verrou	60,00 €	70,00 €
Bac de 240 l. sans verrou	30,00 €	50,00 €
Bac de 240 l. à verrou	60,00 €	80,00 €
Bac de 660 l. sans verrou	125,00 €	170,00 €
Bac de 770 l. à verrou	150,00 €	210,00 €

Verrou seul ou non-retour des clés du verrou (installation ou remplacement du verrou)	30,00 €	30,00 €
Clé manquante (coût /clé)	- €	15,00 €
Carte d'accès aux déchetteries et aux points verts perdue/non retournée	15,00 €	15,00 €
Frais de nettoyage en cas de retour d'un bac souillé (usure normale)	30,00 €	30,00 €
Pénalité par poubelle/biflux et par jour de retour pour poubelle/biflux non rendu	- €	5,00 €
Tonne de déchets verts au-delà de 5 tonnes par an (coût/tonne)	- €	40,00 €

Après délibération, le Conseil Communautaire **valide** la nouvelle grille tarifaire et **autorise** le Président à facturer les usagers sur la base de ces tarifs lorsque cela sera nécessaire.

Fait à Truchtersheim, le 18 septembre 2026

Le Secrétaire de séance,


Jean-Luc HELLER

Le Président,


Justin VOGEL